



Voiture, litige avec le garage renault

Par Visiteur

Bonjour
je vous avais une question quelque temps auparavant concernant une voiture

il y a nouveau developpement
j ai recupere la voiture en payant la reparation
jai vendu la voiture pour le prix de la reparation soit env 450euros
la personne qui a achetée la voiture a reparee la voiture en 10 min
il y avait en fait un probleme de montage sur la piece que le garage m'avait facturé.

conclusion:

- la voiture roule maintenant normalement!
- le garage m'avait assuré que la boite de vitesse etait cassée rendant la voiture inutilisable (prix d'une boite 5000euros)
- jai du racheter une voiture
- le garage ne veut rien savoir

que faire? que esperer?
a l'aide!
merci
bonne journee

Par Visiteur

Cher monsieur,

Pouvez vous me rappeler l'intitulé de votre première question?

Très cordialement.

Par Visiteur

Lintiltule et Renault

mais voici une co^pie des mails
bonne journee

Cher monsieur,
Citation :

J'ai emmener la voiture de ma femme en reparation debut aout. un voyant de boite automatique s'allumait et quelque fois durant la conduite le moteur perdait de la puissance.
je demande donc un devis a renault pour regler le probleme.
2 jours apres renault me dit que une piece est a changer (electrovanne de regulation de la boite auto) pour 450euros.
j'accepte par telephone ce devis.
3 jours apres renault me retelephone pour m'annoncer que le chgt de la piece n'est pas suffisant et qu'il faut changer la boite auto (5000 euros). ceci est bcp plus chere que la voiture elle meme.
le probleme est que apres le changement de l'electrovanne la voiture est inutilisable et il est impossible de faire machine arriere.
je me tourne donc vers le reseau commercial de renault pour l'achat d'une voiture neuve.

le delai pour une voiture neuve est de 3 mois! renault me propose la location d'une voiture le temps de recevoir le neuve. je refuse.

je trouve une voiture neuve chez peugeot dispo que j'achete.

question: que faire de la voiture cassée? je ne veux pas payer pour les reparations de 450euros qui ont casse la voiture. renault ne veut pas que je recupere la voiture sans payer les reparations

Si vous désirez remettre en cause le bien fondé de cette facture, il convient de démontrer une faute du garagiste sur l'utilité démontrée ou non de changer électrovanne de régulation.

En effet, si le changement de la pièce était nécessaire au bon fonctionnement de la voiture, vous aurez du mal à démontrer une telle faute et il vous appartiendra dès lors de régler la facture.

Si le garagiste est normalement soumis à une obligation de résultat en matière de réparation automobile, pour pouvoir engager la responsabilité de ce dernier, il faudrait démontrer que ce dernier a commis un faute dans son travail de diagnostic.

Par voie de conséquence, il faudrait faire expertiser la voiture par un expert privé et indépendant afin de voir si ces conclusions abondent dans votre sens.

A mon sens, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Le prix de l'expertise ne sera probablement pas moindre que le prix de la pièce en question et rien ne nous assure que l'expertise ira dans votre sens.

En conséquence, mieux vaut payer la facture et récupérer votre ancienne voiture.

Très cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

conclusion:

-la voiture roule maintenant normalement!

-le garage m'avait assuré que la boite de vitesse etait cassée rendant la voiture inutilisable (prix d'une boite 5000euros)

-jai du racheter une voiture

-le garage ne veut rien savoir

que faire? que esperer?

Cela change tout: Une telle malfaçon suffisait à engager la responsabilité du garagiste et obtenir gain de cause.

Le problème maintenant est que la voiture a été réparée par l'acquéreur. IL n'existe donc plus aucun moyen pour faire expertiser la voiture et démontrer l'erreur commise par le garagiste. Or, malheureusement, les probabilités pour qu'un juge reconnaisse la faute du garagiste et procède à votre indemnisation, sans avoir entre ces mains une expertise judiciaire sont vraiment minimes...

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci pour votre reponse claire

mais la voiture fonctionne maintenant alors qu'elle etait HS avant
un expert est vraiment necessaire pour etablir ce fait?

cordialement?

Par Visiteur

Cher monsieur,

mais la voiture fonctionne maintenant alors qu'elle etait HS avant
un expert est vraiment necessaire pour etablir ce fait?

Ce fait est exact: Mais qu'est-ce qui prouve, d'un point de vue judiciaire, que la boite auto n'a pas été changé par l'acquéreur?

Je comprends que celui puisse surprendre mais une action en responsabilité contractuelle, sur un plan technique, sans expertise est à mon sens, un combat perdu d'avance..

Très cordialement.

Par Visiteur

Ok dernier email et jarrete de vous embeter

il y aun numero de serie sur la boite qui assure que la boite est la meme qu'avant

bonne journee

Par Visiteur

Cher monsieur,

il y aun numero de serie sur la boite qui assure que la boite est la meme qu'avant

Vous pouvez tenter mais connaissant un peu le milieu judiciaire, j'ai bien peur que votre requête n'aboutisse pas, quand bien même vous avez complètement raison.

Et puis, vous ne m'embêtez pas!

Très cordialement.